Soutien massif aux évacués

En offrant aux survivants/évacués de catastrophes, à leurs animaux domestiques et aux animaux d'assistance des services et des ressources de maintien de la vie, FEMA Soins de masse et assistance d'urgence peut aider les gouvernements des États touchés par une catastrophe et des États hôtes. Les soins de masse et l'aide d'urgence offrent une aide sous forme de soutien technique, de coordination, de communication et de ressources spécifiquement reconnues.

Autorités

Articles 402, 403 et 502 de la loi Robert T. Stafford sur les secours en cas de catastrophe et l'assistance d'urgence, loi publique 93-288, telle que codifiée à 42 U.S.C. §§ 5170a, 5170b et 5192.

Responsabilités

Pré-incident

- Fournir un soutien technique pour la création de modèles multi-agences de soutien massif aux évacués, de plans pour les gouvernements étatiques, locaux, tribaux et territoriaux (SLTT), de matériels de formation et d'autres outils pour renforcer et améliorer la capacité du pays à soutenir le transport des évacués avec l'aide du gouvernement .
- Analyser et intégrer les meilleures pratiques et les leçons apprises dans les activités de préparation au soutien aux évacués.
- développer des partenariats pour fournir des ressources, des initiatives et des services pour aider les évacués à grande échelle.
- développer des systèmes et des mécanismes intégrés pour améliorer la capacité nationale, régionale et SLTT de soutien massif aux évacués en collaboration avec les agences gouvernementales, les SLTT, les organisations non gouvernementales (ONG) et le secteur des entreprises.

- Soutenir la mise en œuvre des accords avec l’État hôte (un État s’engage à fournir une aide à l’évacuation et/ou à l’hébergement des individus de l’État touché).
- intégrer le soutien aux évacués massifs pour d’autres agences fédérales, SLTT et ONG partenaires. assurer la formation. organiser des exercices.
- fournir une expertise en la matière aux partenaires internes, tels que le Centre national de services de traitement, le Bureau de l'intégration et de la coordination des personnes handicapées, la Division de l'assistance publique et les directions de réponse, de rétablissement, de gestion logistique et de préparation nationale de la FEMA.

Réponse et récupération

- Travailler de concert avec d'autres agences fédérales, les SLTT qui ont été déclarés et sont hébergés, la Direction de la gestion logistique de la FEMA, des organisations non gouvernementales et d'autres partenaires pour suivre, analyser et soutenir les SLTT avec des ressources humaines et matérielles, des programmes et prestations de service.
- Aider le Centre national de coordination de la réponse (NRCC), le Centre régional de coordination de la réponse (RRCC), les bureaux conjoints sur le terrain (JFO), l'installation opérationnelle initiale (IOF), le centre des opérations d'urgence (EOC) de STT et d'autres bureaux sur le terrain avec une expertise en la matière et des aspects techniques. soutien.
- Par le biais de missions, de contrats et d'autres procédures, fournir des ressources, telles que des machines, des fournitures, des infrastructures et du personnel, pour aider un grand nombre de personnes évacuées.
- Fournir des informations aux composantes de la FEMA, aux autres agences fédérales, aux SLTT, aux ONG et aux partenaires du secteur privé sur les besoins en ressources, les déficits et les facteurs limitants.

Déclencheurs de mise en œuvre

- Annonces présidentielles en cas de catastrophe qui impliquent des mesures de protection d'urgence de l'assistance publique pertinentes aux problèmes d'évacuation massive (à la fois en cas d'urgence et en cas de catastrophe catastrophique).

Outils et ressources

- le Catalogue d'articles d'abri et de listes d'abris couramment utilisés (CUSI-SL), comprend des équipements médicaux durables, des fournitures médicales consommables (CMS), des kits d'hygiène et d'autres ressources d'information pertinentes, disponibles sur le site Web de la Stratégie nationale de soins de masse.
- FEMA Outil de bibliothèque de typage de ressources
- Programme d'aide individuelle et guide des politiques (IAPPG), Version 1.1
- Guide des politiques et programmes d'aide publique, Version 4